

**A&A EVENT**  
Société par actions simplifiée  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 79 avenue de la cour de France  
91260 JUVISY SUR ORGE  
En cours d'immatriculation

---

**DECISSION ORDINAIRE DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE  
DU 23 DECEMBRE 2024**

---

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois décembre à quatorze heures, les associés de la SAS A&A EVENT ont pris la décision suivante relative à :

**LA NOMINATION DES ORGANES DE DIRECTION**

**DECISION UNIQUE :**

Les associés ont décidé de nommer en qualité de président pour une durée indéterminée :

Monsieur RIMO Alexandre, né le 19 décembre 1996 à Clamart (92), demeurant au 66 avenue de la cour de France 91420 MORANGIS.

Les associés ont décidé de nommer en qualité de directeur général pour une durée indéterminée :

Monsieur LAANAYA Alae, né le 09 février 1991 à Fes (Maroc), demeurant au 8 allée Eugène Pottier 77420 CHAMPS SUR MARNE.

Lesquels déclarent accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

**CLOTURE DE LA SEANCE**

De tout ce qui précède il a été dressé le présent procès-verbal, signé par les associés, et répertorié sur le registre des décisions des associés.

**Monsieur RIMO Alexandre**

**Monsieur LAANAYA Alae**